

Québec, le 25 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 21 septembre dernier, monsieur Michel Matte, député de Portneuf, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant le rehaussement du niveau des soins de santé dans la municipalité régionale de comté de Portneuf. Plus spécifiquement, il est demandé une réaffectation de ressources humaines, matérielles et financières à l'hôpital régional de Portneuf, de recevoir une part juste et équitable de médecins et de professionnels de la santé et de rétablir à deux le nombre de groupe de médecine de famille (GMF) sur le territoire.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS) travaille actuellement à analyser les besoins cliniques du territoire de Portneuf. Les résultats de cette analyse permettront la planification d'une attribution équitable en terme de ressources humaines, matérielles et financières.

Concernant le développement du nombre de GMF, je peux vous confirmer que le département régional de médecine générale de la Capitale-Nationale a identifié le territoire de Portneuf comme prioritaire en terme de déploiement des effectifs médicaux. De plus, si un groupe de médecins souhaite adhérer au programme GMF, il peut adresser une demande au ministère de la Santé et des Services sociaux afin de se faire accréditer.

... 2

Des discussions ont eu lieu entre le CIUSSS et les différentes instances régionales, j'invite donc les parties à poursuivre leurs démarches.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-02981-08